COMMISSION COUPES

Réunion du 27 février 2024

Les Coupes de l'Ain doivent obligatoirement se jouer sur un terrain classé minimum T6.

Eclairage Pour jouer en nocturne, les minima suivants seront demandés :
- Coupe de l'Ain Emile Faivre : 150 lux avec une tolérance à 120 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,6
- Coupe des Groupements, Coupe des Féminines et Coupe Morandas : 75 lux et un coefficient d'uniformité égal ou supérieur à 0,4.

Le club visité, ou le premier nommé, a la charge de fournir la tablette pour l'établissement de la FMI sous peine d'amende y compris pour la Coupe Morandas.

Coupe Emile FAIVRE et Groupements tour 1/8 de finale le 3 mars 2024.

Oyonnax Att : rencontre coupe E. FAIVRE **au complexe sportif de VEYZIAT.**
Veyle Saône Fc : rencontre coupe E. FAIVRE **au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT**

Ain Sud : demande pour rencontre coupe des Groupements le samedi 2 mars**.**
Arbent Marchon Us : accord pour rencontre coupe des Grpts **samedi 2 mars à 19h00.**

***Coupe Vétérans R. MORANDAS prochain tour 1/8 de finale le vendredi 1 mars 2024*.**
Coupe ouverte aux équipes de joueurs titulaires de licence senior vétéran pouvant être complétées par 2 joueurs titulaires de licence senior de plus de 30 ans à la date d'enregistrement de la licence. Les tacles sont interdits !

Centre Dombes F. : demande rappel règlement coupe**.**
Bord de Veyle Fc : rencontre à **21h00.**
Bagé As : rencontre à **20h30.**
Ol. St Denis les Bourg : rencontre **à 21h00.**
Plaine Tonique Fc : valide rencontre **à 21h00.**
Côt. Luénaz Fc : rencontre **sur terrain stabilisé de LA BOISSE.**

Coupe Féminine tour de cadrage le 17 mars.

Vincent JACUZZI, David BEREIZIAT, Jacques CONTET